ART. 5. — A partir du 18 février et pendant neuf jours tous les prêtres du diocèse ajouteront à la messe, servatis rubricis, les collecte, secrète et postcommunion Pro Episcopo defuncto; et ensuite, sauf les jours exceptés par les règles liturgiques, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de donner un Premier Pasteur au diocèse, les oraisons Proeligendo Pontifice.

ART. 6. — Nous continuons aux confesseurs, prédicateurs et autres prêtres autorisés à exercer des fonctions dans le diocèse, les pouvoirs qu'ils avaient lors du décès de Monseigneur l'Evêque.

Quant aux laïques qui assument des responsabilités dans le diocèse, nous les maintenons dans leurs charges comme précédemment.

ART. 7. — Et sera notre Mandement lu et publié au prône de toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Angers, le 21 février, en la fête du bienheureux Noël

Pinot.

Auguste Oger,
Protonotaire apostolique,
Vicaire capitulaire.

Par Mandement de Mgr le Vicaire Capitulaire :

E. MACHEFER, Prot. ap., secrétaire.

Les funérailles de S. Exc. Mgr Costes, évêque d'Angers

A qui aurait pu se demander ce que c'est qu'un évêque, ce qu'était notre évêque, les journées que nous venons de vivre ont donné une

émouvante réponse.

A peine la nouvelle de la mort tragique de Mgr Costes s'était-elle répandue qu'une atmosphère de tristesse enveloppait la ville d'Angers. On ne voulait pas y croire tant le coup avait été brutal. On se prenait à penser que ce ne pouvait être, tant on avait conscience de perdre

beaucoup. Et pourtant il fallut bien se rendre à la réalité.

L'Evêque d'Angers avait succombé brusquement à une crise cardiaque alors qu'il allait à Doué-la-Fontaine négocier l'achat d'une maison pour ses prêtres âgés ou infirmes. Il était tombé dans l'exercice de son inépuisable charité, « sur la brêche » comme il l'avait lui-même souhaité. Dieu a voulu qu'il en fût ainsi pour mettre en évidence l'affectueuse sollicitude dont il entourait tous ses diocésains, son clergé spécialement. Par tempérament, il était d'une exquise bonté; par souci d'apostolat, il excellait à s'oublier et à se rapprocher le plus possible de ceux dont il avait la charge. Son peuple d'ailleurs le comprenait, venait facilement à lui et, pour tout dire, l'aimait. Il lui en a donné la preuve.

Dès en effet que le corps fut exposé sur sa couche funèbre, les témoignages de sympathie affluèrent : télégrammes de condoléances, particulièrement ceux du Souverain Pontife et de S. Exc. Mgr le Nonce apostolique, dont le texte est publié d'autre part, visites ininterrompues. Pendant trois jours ce fut un interminable défilé : par milliers, les Angevins de la ville et du diocèse vinrent prier près de leur Père en Dieu. Tous les âges, toutes les classes sociales, toutes